

Le rapport des femmes aux espaces publics et privés sous l'angle de la violence conjugale.

Les conquêtes sociales et politiques de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle, ont changé les conditions de vie des femmes. Leur accès aux droits politiques, à l'instruction, au marché de l'emploi, à la libre disposition de leur corps, a eu des répercussions sur leur agir spatial, privé comme public. Les femmes ont la possibilité d'accéder à la ville d'une manière plus libre et diversifiée. Elles s'y déplacent et y transitent, elles l'utilisent et l'occupent... et pourtant...

Selon les résultats publiés en 2001 par l'enquête ENVEFF, 39,8% des femmes évitent de sortir seules la nuit. Parmi les 60,2% qui le font, 41,3 % affirment avoir peur de le faire.

Les avancées et les progrès initiaux en termes d'égalité semblent rentrer donc en tension avec cette dynamique genrée, ce qui contribuerait à conjuguer la ville au masculin (Raibaud, 2015), et à renforcer une division sexuée des espaces. En partant de cette prémisse, nous nous intéressons à la construction des espaces publics et privés en prenant comme angle de vue les modalités relationnelles qui résultent de la violence conjugale. Nous défendons la thèse selon laquelle la violence conjugale assigne les femmes à une domesticité, ce qui contribue à une sexuaton des espaces. Mais elle participe également à une déprise spatiale, ce qui rend difficile l'appropriation des espaces par les femmes et, en conséquence, toute possibilité d'existence en tant que sujets. Pour le démontrer, nous prendrons appui sur deux dimensions. La première porte sur des entretiens individuels et des groupes de paroles effectués dans le cadre de mon travail de doctorat, auprès des femmes accompagnées par deux associations spécialisées dans la violence conjugale. Leurs dires mettent en exergue un évincement spatial, public comme privé, ainsi que le développement d'un évitement spatial dans le cadre privé semblable à ce que bon nombre de femmes peuvent expérimenter dans les espaces publics. La deuxième dimension correspond à ma pratique professionnelle en tant que formatrice en travail social. La lecture souvent faite sur l'accompagnement social des femmes victimes de violence, porte sur la relation éducative professionnel/femme concernée par l'accompagnement. Cette vision omet souvent des analyses de type contextuelle et structurelle nécessaires pour une compréhension plus élargie et complexe des situations que nous accompagnons. La mise en perspective de ces deux dimensions permet d'affirmer d'une part, la nécessité d'intégrer la grille des rapports sociaux de genre dans la construction des accompagnements, et l'importance de nourrir la réflexion des professionnels, et futurs professionnels du travail social, à l'aide des disciplines considérées plus à la marge comme la géographie du genre.

